Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS
Division Population et formation

Complément concernant les indicateurs sur le volume de travail des enseignants

Deux sources/enquêtes distinctes
La statistique du volume du travail (SVOLTA) et l'enquête « LCH Arbeitszeiterhebung » (AZE) sont deux sources distinctes fournissant des indicateurs sur le volume de travail des enseignants.

Méthodes d'enquête
L'enquête suisse sur la population active (ESPA) à la base de la SVOLTA et l'AZE ne sont pas réalisées de manière similaire. La première est une enquête téléphonique, la seconde une enquête par internet sur la base de documents papier fournis préalablement.

La SVOLTA prend en compte l'ensemble des personnes ayant indiqué exercer une profession de l'enseignement dans l'ESPA. L'AZE est réalisée auprès du personnel enseignant affilié au LCH (Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz, qui est le syndicat des enseignants alémaniques).

Les variables relatives aux heures de travail relevées diffèrent également. Les personnes interrogées dans l'ESPA indiquent le nombre d'heures habituelles consacrées à toutes les activités liées à l'enseignement durant les semaines avec et les semaines sans enseignement de manière distincte durant le trimestre, le nombre de semaines sans enseignement et le nombre de semaines de vacances prises au cours du trimestre. Les personnes participant à l'enquête AZE'09 indiquent sur un formulaire papier les heures de travail effectives selon diverses catégories réalisées chaque jour durant une semaine et indiquent le nombre de semaines de vacances prises pour l'année entière.

Harmonisation des indicateurs SVOLTA et AZE
Il est possible d'harmoniser en partie les indicateurs SVOLTA et AZE pour les rendre les plus comparables possibles. Cette harmonisation, présentée dans le tableau ci-dessous, prend en compte les différences de couverture et de période de ces sources. Ainsi, l'AZE est réalisée auprès des cantons alémaniques (sans Obwald) ainsi qu'auprès des enseignants alémaniques des cantons de Fribourg et du Valais. Les résultats diffusés ne comprennent ni les heures de travail du personnel enseignant des hautes écoles, ni les heures de travail des enseignants pré-primaires. La SVOLTA diffuse des résultats annuels couvrant l'année civile dès 2010 alors que l'année de référence de l'AZE'09 couvre la période allant d'octobre 2008 à septembre 2009.

D'autres éléments ne peuvent être considérés. L'exercice d'harmonisation porte sur le personnel enseignant à plein temps et la SVOLTA prend en compte uniquement les enseignants salariés à 100%, l'AZE le personnel enseignant à un taux d'occupation supérieur ou égal à 95%. La SVOLTA ne considère que les enseignants au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée ou d'une durée supérieure à 12 mois. De plus, seuls les enseignants travaillant dans l'établissement depuis plus d'une année sont considérés dans la SVOLTA.

Spécificités de la SVOLTA
La SVOLTA présente des résultats pour la branche économique de l'enseignement et pour l'ensemble de l'économie. Ceux-ci portent sur le volume du travail, les durées annuelle et hebdomadaire normales de travail, ainsi que

© OFS 2016

sur le nombre de semaines de vacances annuelles. Les résultats sont détaillés selon le type de semaine et selon les groupes de professions.

Spécificités de l'AZE

L'AZE présente des résultats à un niveau détaillé pour le personnel enseignant des cantons alémaniques (sans Obwald), de Fribourg et du Valais (personnel enseignant alémanique uniquement), sans le personnel enseignant des hautes écoles et sans les enseignants pré-primaires.

Les résultats portent sur les effectifs, sur les heures annuelles et hebdomadaires effectives de travail. Ils sont détaillés selon le type de semaine, le niveau d'enseignement, et en partie selon la fonction ou le domaine d'activité exercé et le taux d'occupation.

Tableau 1 Harmonisation des indicateurs SVOLTA et AZE

		Durée annuelle du travail	Durée hebdomadaire du travail durant les semaines avec enseignement	Durée hebdomadaire du travail durant les semaines sans enseignement	Semaines de vacances[1)] par année
SVOLTA	Enseignants de tous les cantons et tous les niveaux d'enseignement ; année 2010	1 943	46,1	31,4	7,1
Etape 1	Résultats après exclusion des cantons : OW, TI, VD, NE, GE, JU	2 014	47,5	31,8	6,8
Etape 2	Résultats après exclusion des enseignants des hautes écoles	2 017	47,7	31,5	7,0
Etape 3	Résultats après exclusion des enseignants à l'école pré-primaire	2 041	48,2	31,4	6,9
	Différence non harmonisable ou non expliquée	*31*	*1,0*	*- 9,3*	*- 1,5*
AZE	Enseignants des cantons alémaniques (Fribourg et Valais inclus, sans Obwald) ; ne comprend pas les hautes écoles, ni les écoles pré-primaires; moyennes sur 2008/2009	2 072	49,2	22,1	5,4

1) Selon la SVOLTA, le nombre de semaines de vacances correspond au nombre de semaines sans enseignement durant lesquelles aucune heure de travail n'est réalisée. Il comprend aussi d'éventuelles vacances prises en compensation d'heures supplémentaires.

Renseignements:

Pour la SVOLTA :
Rongfang Reutter, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 64 86,
rongfang.reutter@bfs.admin.ch

Pour l'AZE[1] :
Beat W. Zemp, LCH Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz, tél.: +41 44 315 54 54,
beat.w.zemp@lch.ch
Charles Landert, Landert Partner Sozialforschung, tél.: +41 44 265 39 90, landert@lfp.ch

Document-ID: do-f-03-svolta-02.02

[1] Etudes AZE'2009 :
http://www.lch.ch/fileadmin/files/documents/Positionspapiere/091208_LCH_Arbeitszeiterhebung_2009.pdf
http://www.lch.ch/fileadmin/files/documents/Positionspapiere/091208_Charles_Landert_Martina_Braegger.pdf

© OFS 2016